**Présentation de la proposition de programmation artistique estivale**

La crise sanitaire a mis brutalement à l’arrêt la quasi-totalité des activités culturelles et artistiques. Ce sont les plus fragiles qui subissent le plus les conséquences de cette situation, les artistes, les auteurs, les équipes artistiques. Non seulement ils ne sont plus en capacité de jouer, de se produire, de rencontrer leur public mais c’est également tout leur processus de création qui est mis à mal. Malgré tout, ils gardent leur capacité à se réinventer et à innover pour provoquer de nouvelles rencontres avec leur public et les territoires dans lesquels ils sont implantés.

Les lieux et institutions culturelles sont également largement impactés par cette situation. Fermés au public depuis début mars pour certains, les perspectives de réouverture semblent lointaines. S’ils ont pu conserver un lien avec les équipes artistiques, les relations avec leur public se sont distendues faute de pouvoir leur ouvrir leurs portes. Le respect du principe de distanciation sociale qui sera au cœur de leurs préoccupations au moment de relancer les saisons culturelles risquent d’altérer encore les conditions de vie dans ces lieux qui ont d’abord vocation à être des lieux d’échange, de rencontre et de partage.

L’urgence est cependant de pouvoir jouer, de pouvoir à nouveau retrouver un public même s’il est limité et contraint à respecter des mesures sanitaires. Il est important de pouvoir restaurer la confiance au plus vite et profiter de la période estivale pour proposer à nouveau une offre culturelle et artistique.

Il est certainement temps de transformer la contrainte des jauges limitées en une nouvelle opportunité pour investir de nouveaux espaces, de nouveaux lieux. Il est également temps de profiter des restrictions en termes de mobilité pour retravailler un lien social de proximité, pour conforter une offre que l’on pourrait qualifier « en circuit court ». Une approche territoriale favorisera certainement des productions artistiques croisant les différentes disciplines de la création tout en s’appuyant sur les richesses artistiques, patrimoniales et touristiques locales.

Par ailleurs, les conditions sanitaires risquent de conditionner les habitudes de déplacements des populations durant l’été de manière encore importante. L’exode estival n’aura certainement pas lieu et les populations qui ne pourront quitter leurs territoires de vie souhaiteront certainement pouvoir trouver une offre culturelle de proximité répondant aux normes sanitaires.

Ainsi, dans le cadre de l’élaboration de sa programmation culturelle, le Conseil régional Grand Est lancera un appel à candidature afin de sélectionner les artistes et équipes artistiques qui pourront se produire cet été.

Par ailleurs, c’est dans ce contexte également que le cinéma pourra retrouver une place dans le cœur des spectateurs. Si les conditions sanitaires conditionnant leur réouverture le permettent, les salles retrouveront un public de cinéphiles et autres dans les prochains mois, en attendant cette réouverture et pour l’accompagner, le cinéma pourrait être amené dans des zones de plein air, permettant la distanciation nécessaire entre les spectateurs. Le Conseil Régional, souhaitant redonner aux films une exposition sur grand écran, accompagnera ainsi 10 projections « hors salles » durant la période estivale, organisées par les exploitants ou circuits itinérants (hors projections Passeurs d’image) désireux de les mettre en place.

**Les objectifs :**

- Proposer une offre culturelle et artistique tout le territoire du Grand Est de la période de juillet à aout 2020 dans des espaces répondant aux normes sanitaires ou aménagé en ce sens,

- Soutenir l’activité des artistes et des équipes artistiques, et des circuits de cinéma itinérants ou exploitants de salles de cinéma.

- Valoriser le patrimoine remarquable de la région Grand Est,

- Encourager les synergies entre les différents champs de la création artistique,

- Offrir de nouvelles opportunités de découverte du patrimoine, des lieux touristiques remarquables ou décalés,

- Encourager la diffusion en milieu rural.

**Les bénéficiaires :**

- Les équipes artistiques professionnelles de spectacle vivant et des arts visuels et les artistes ou collectifs d’artistes professionnel sous forme associative du champ des arts visuels ayant une activité régulière de création et de diffusion d’œuvres originales en région Grand Est,

- Les exploitants de salles de cinéma ou circuits itinérants

- Une priorité sera être donnée aux équipes ou artistes émergents ou aux équipes non conventionnées ayant bénéficié d’une aide de la Région,

- Des équipes proposant des projets de petites formes pouvant être jouées/présentées en extérieur et en intérieur (en cas de mauvais temps), formes quasi-autonomes,

- Œuvres nécessitant peu de décors et de moyens techniques.